



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUILLET 2022

À la fin juillet, 3'293 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 22 de plus qu'à la fin juin. Le taux de chômage est resté stable à 1.9%.

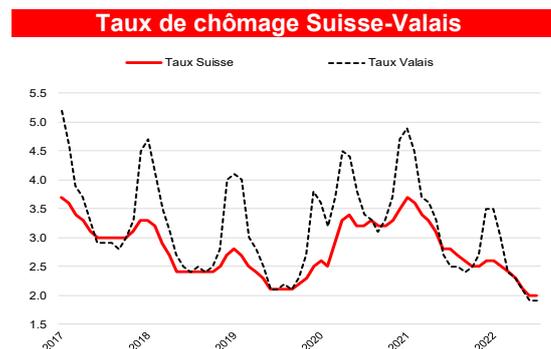
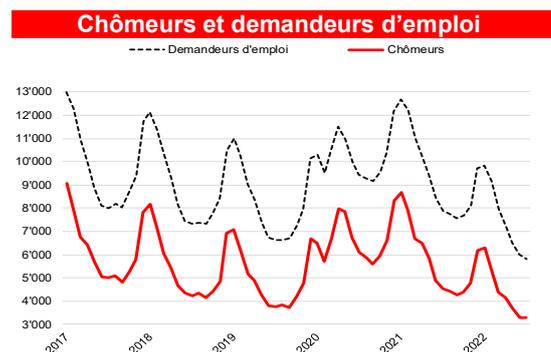
En ce qui concerne les trois grandes régions, le Haut-Valais voit son nombre de chômeurs diminuer (-36) alors que le Valais central et le Bas-Valais connaissent une légère augmentation (respectivement +15 et +42).

En variation annuelle (juillet 2021 – juillet 2022), nous observons une forte diminution de 1'244 chômeurs, soit -27.4%.

Le groupe d'experts de la Confédération prévoit une croissance du PIB national de 2.6% pour 2022. Cette croissance économique sera toutefois conditionnée par l'évolution du contexte international au cours du deuxième semestre.

8 août 2022

Chômage juillet 2022			
	Taux	Chômeurs	
Valais	1.9%	3'293	➔
Haut-Valais	0.5%	194	➔
Valais central	2.3%	1'591	➔
Bas-Valais	2.3%	1'507	➔

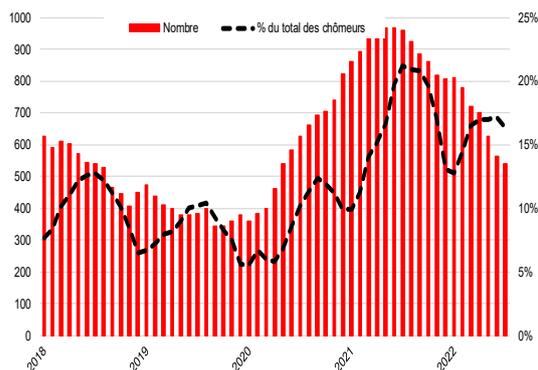


	Taux de chômage			Chômeurs		
	Juil. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Juil. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.0	0.0	-0.8	91'474	-1'037	-36'805
Valais	1.9	0.0	-0.7	3'293	22	-1'244
Haut-Valais	0.5	0.0	-0.2	194	-36	-87
Valais Central	2.3	0.0	-0.8	1'591	15	-527
Bas-Valais	2.3	0.0	-1.0	1'507	42	-631
RAV Oberwallis	0.4	-0.1	-0.2	191	-34	-84
ORP Sierre	2.2	0.1	-0.5	490	13	-127
ORP Sion	2.4	0.0	-0.9	1'107	3	-396
ORP Martigny	2.1	0.1	-0.9	689	21	-308
ORP Monthey-St-Maurice	2.6	0.1	-1.0	816	20	-323

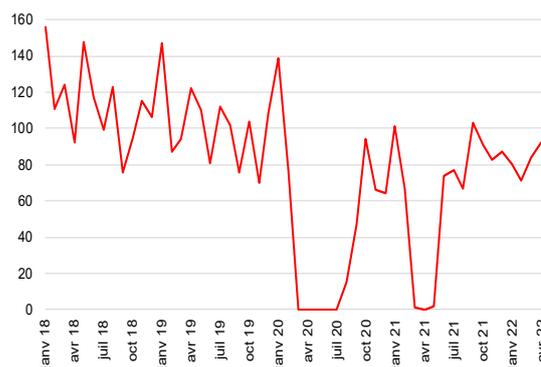
Contact

David Fellay, Chef de la section Placement Public du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30. Tél. 027 606 73 44

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Juil. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Juil. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	395	54	-186	2.4	0.3	-1.1
25-49 ans	1'876	-20	-725	1.9	0.0	-0.7
50-64 ans	1'016	-12	-333	1.9	0.0	-0.6
Hommes	1'666	16	-648	1.7	0.0	-0.7
Femmes	1'627	6	-596	2.0	0.0	-0.8
Suisses	1'889	80	-689	1.4	0.0	-0.6
Etrangers	1'404	-58	-555	3.1	-0.1	-1.2
Au chômage depuis 1-6 mois	2'061	11	-258	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	692	34	-564	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	540	-23	-422	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Juillet 2022		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	291	9	-10	-3.3	-117	-28.7
Hôtellerie, restauration	353	11	-67	-16.0	-194	-35.5
Agriculture, sylviculture	41	1	7	20.6	-28	-40.6
Activités non saisonnières						
Industrie	368	11	20	5.7	-150	-29.0
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	581	18	14	2.5	-272	-31.9
Transports	140	4	-24	-14.6	-27	-16.2
Information et communication	75	2	0	0.0	-19	-20.2
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	360	11	28	8.4	-111	-23.6
Activités de service administratif et de soutien	150	5	0	0.0	-88	-37.0
Administration publique, assurances sociales et enseignement	277	8	13	4.9	-96	-25.7
Santé et action sociale	370	11	33	9.8	-83	-18.3
Activités créatives, artistiques et de spectacle	56	2	-5	-8.2	-17	-23.3
Autres professions	231	7	13	6.0	-42	-15.4

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2018-2020) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 176'414 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.

Source : Chiffres fournis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur <https://www.vs.ch/fr/web/sict/statistiques-et-publications>